

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 20 (1958)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le service de la voirie dans les villages  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083198>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le service de la voirie dans les villages

**Avant-propos de la Rédaction.** — Si nous publions l'article suivant dans nos colonnes, ce n'est nullement dans le dessein de faire de la réclame en faveur du véhicule en cause, mais uniquement afin de suggérer des idées. Au cours de ces dix dernières années, beaucoup de petites agglomérations de type agricole se sont trouvées rapprochées d'une ville par suite de l'extension prise par cette dernière. Les autorités communales se voient ainsi en face d'une quantité de problèmes nouveaux à résoudre. Nous souhaitons que les suggestions faites ci-après intéressent particulièrement certains de nos lecteurs, qui y trouveront soit une réponse à ces problèmes, soit une indication pour un gain accessoire éventuel.

## Les véhicules de voirie spéciaux sont d'un emploi déficitaire pour les communes rurales.

Les maires et les autorités communales de nos villages souhaitent généralement aussi que les rues de leur commune soient bien entretenues et qu'elles offrent les mêmes conditions d'hygiène que celles des villes. Mais l'exemple fourni à cet égard par les villes, et les moyens mécaniques utilisés (arroseuse-balayeuse, camion à ordures ménagères, camion à gadoues, etc.), n'entrent pas en ligne de compte pour les petites communes. De tels véhicules ne peuvent en effet être mis en service de façon continue, ce qui rend leur exploitation peu rentable. On constate aujourd'hui que les gens ont la tendance d'aller habiter en dehors des villes. Ils se rendent à leur lieu de travail urbain, et en reviennent, au moyen d'un véhicule à moteur. Aussi est-il devenu nécessaire que les rues, les routes et les chemins ruraux, soient bien entretenus.



Fig. 1: Le porté-outils automoteur «Alldog» transformé en arroseuse-balayeuse par le montage d'un réservoir à eau et d'une brosse rotative.



Fig. 2: Le dispositif rectifieur de bords de chaussées permet de travailler journalierlement une longueur de 8 km, alors que dans le même temps, un cantonnier, avec son coupe-bordure, n'arrive à apprécier l'accotement que sur une distance de 400 à 600 m.



Fig. 3: Le porte-outils automoteur est équipé ici d'un chasse-neige du type étrave et d'un dispositif épandeur de sable ou de gravillon.

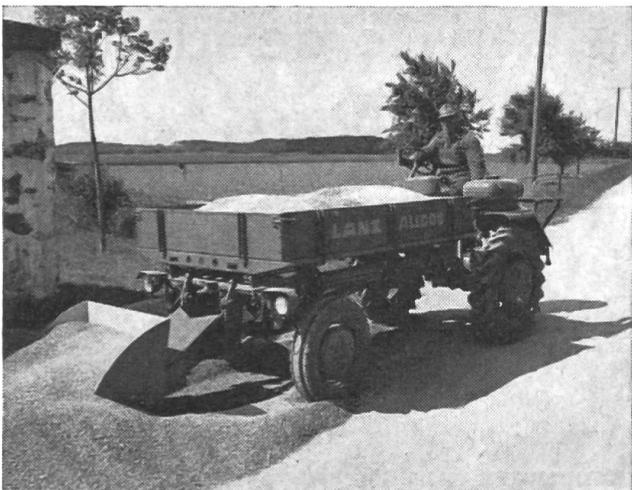


Fig. 4: Grâce à une pelle frontale mue hydrauliquement, l'«Alldog» remplit lui-même sa caisse avec du sable, du gravier ou d'autres matières en vrac.

### **Un véhicule à usages multiples également utilisable pour le service de la voirie.**

Un type de véhicule, notamment, offre un intérêt particulier pour remplir ces tâches. Il s'agit du porte-outils automoteur «Alldog», de la fabrique LANZ. Mentionnons quelques-unes de ses caractéristiques: montage et démontage rapide des instruments, service à un seul homme et contrôle facile du travail. Elles se montrent également avantageuses lorsqu'il s'agit d'exécuter des tâches non agricoles. Mais ce qui présente un grand intérêt, surtout pour les petites communes rurales, c'est la gamme complète des équipements destinés à l'entretien des routes que l'on a prévus pour ce porte-outils, machine dont le prix est abordable, par ailleurs. Grâce à son disque rectifieur de bordures, à son chasse-neige, à son épandeur de gravier ou de sable, à sa benne pour ordures ménagères, et à son plateau à ridelles à basculeur hydraulique, entre autres, il est à même d'effectuer rapidement et économiquement le service de la voirie.

### **L'emploi alternatif du porte-outils automoteur pour les travaux agricoles et le service de la voirie.**

En tant que véhicule agraire à usages multiples, le porte-outils automoteur peut être évidemment utilisé pour de nombreux travaux uniquement agricoles — à part ceux qui concernent le service de la voirie —, ce qui permet de le mettre en action de manière continue et rend par conséquent son exploitation rentable. Il y a déjà longtemps qu'on l'utilise par exemple avec succès pour la lutte antiparasitaire. La mise en place du pulvérisateur est l'affaire de quelques minutes.



Fig. 5:

Le porte-outils automoteur est accouplé ici à une semi-remorque équipée d'une benne à ordures ménagères.

En plus des instruments typiquement agricoles et des équipements pour l'entretien des routes, la machine en question a été dotée récemment d'accessoires qui élargissent encore de beaucoup son domaine d'utilisation. Citons brièvement certains des équipements spéciaux qui peuvent également se monter sur le châssis de ce porte-outils: une tarière, un groupe électrogène, un groupe de soudure, une bande transporteuse, une scie à ruban et une scie circulaire.

Dans bien des villages, chaque propriétaire de maison ou de ferme balaye encore actuellement «devant sa propre porte». Les ordures se mettent dans des récipients quelconques, lesquels sont transportés de temps en temps vers un trou réservé pour cet usage dans un coin isolé d'une forêt (ce qui n'a du reste pas l'heure de plaisir à l'administration forestière). A notre époque, où l'usage d'emballages s'est généralisé dans tous les domaines, la quantité des détritus a augmenté et exige une évacuation aussi rapide qu'hygiénique. Dans les communes rurales où le porte-outils automoteur est déjà employé pour le service de la voirie, on constate que les riverains ne font aucune difficulté pour acquitter la taxe qui est perçue lorsque le balayage ou l'enlèvement des ordures est exécuté par la commune.

### **Une gamme d'équipements pour le service de la voirie**

La fabrique LANZ a prévu pour son porte-outils automoteur «Alldog» une série complète d'équipements destinés au service de la voirie. Nous indiquons ci-après ceux qui entrent plus spécialement en considération pour les communes rurales:

Le balai rotatif, de 2,15 m de large, se monte sous le châssis de la machine. Il est abaissé et relevé hydrauliquement. On le combine avec un dispositif d'arrosage, qui comprend un réservoir d'eau de 400 litres et une

rampe. Le balai de piassava est remplacé en hiver par un balai rotatif à neige avec crins d'acier.

L'empiètement de la végétation des bordures de routes sur la chaussée représente un souci pour les communes ou les services cantonaux compétents. Le dispositif simple que constitue le disque rectifieur de bords de routes abat de 15 à 20 fois plus de besogne que le cantonnier avec son coupe-bordure. Ce dispositif comporte également une lame de déblayage et des masses d'alourdissement.

Pour l'enlèvement de la neige, un chasse-neige peut se fixer à la plaque d'attelage avant de la machine. Ce chasse-neige est soit une lame biaise, soit une étrave. Son relevage a lieu hydrauliquement, il va sans dire.

Actuellement, il n'est plus d'usage d'exiger de chaque riverain qu'il répande du sable ou du gravillon sur son tronçon de rue lorsqu'il y a du verglas. Aussi l'épandeur de conception simple qui s'assujettit à la caisse de l'«Alldog» trouve-t-il sa justification. Il peut être combiné en outre avec une hydropelle frontale qui déverse sa charge de sable directement dans la caisse.

L'enlèvement des ordures peut s'effectuer en utilisant une semi-remorque spéciale que l'on accroche derrière le porte-outils. Il est facile d'y vider toutes les boîtes à ordures, normalisées ou pas. S'il s'agit de poubelles normalisées, le vidage a lieu sans aucun dégagement de poussière.

Ajoutons encore qu'il a été également prévu un traceur de bandes axiales pour ce porte-outils.

### **Le service de la voirie par la commune ou par un particulier.**

Les différents travaux dont il a été question peuvent être exécutés contre rémunération par la commune ou par un particulier. Dans ce dernier cas, ne voilà-t-il pas là une possibilité pour certains d'élargir leur sphère d'activité? Nous pensons notamment aux entreprises de battage, où la moissonneuse-batteuse n'est mise en service que pendant quelques semaines par an. Il s'agit naturellement de s'adapter et de bien calculer.

### **L'achat en commun d'un porte-outils automoteur par plusieurs communes.**

Dans les régions qui comprennent beaucoup de petits villages, il serait indiqué que plusieurs communes se groupent en vue d'acquérir collectivement un porte-outils automoteur accompagné d'une série d'équipements destinés au service de la voirie. Les expériences faites jusqu'à maintenant avec l'«Alldog» dans ce domaine — que le service soit exécuté par la commune ou par un particulier —, ont donné de bons résultats. La gamme des équipements prévus par la fabrique s'enrichit constamment. A l'heure actuelle, environ 30 instruments ou dispositifs ont été réalisés et mis à l'épreuve, la plupart d'entre eux devant servir à l'entretien et à la réfection des routes. Citons entre autres: une lame de nivellement, un compresseur, une refouleuse et une asphalteuse. (Trad. R.S.)